



INSCRIRE L'EMPLOI

COMME **PRIORITÉ** DU
DÉVELOPPEMENT LOCAL



ENTREPRISES,

COLLECTIVITÉS ET ACTEURS PUBLICS SE MOBILISENT POUR L'EMPLOI

“*Cap-parrainage organise la coopération des différents acteurs économiques, publics et privés, d'un même territoire avec un double enjeu : le retour à l'emploi et le développement économique local.*”

●●● **Le parrainage de chercheurs d'emploi**

Par le biais de ce système simple, original et créateur de liens sociaux, Cap-parrainage met en œuvre une dynamique en faveur de l'emploi sur un territoire déterminé.

Le parrain, cadre ou dirigeant d'une entreprise implantée sur ce même territoire, met à disposition du chercheur d'emploi son expérience, sa connaissance du secteur, des métiers et des besoins des entreprises. Il l'accompagne et le conseille dans sa démarche d'insertion professionnelle.

●●● **Cap-parrainage, un espace vivant de dialogue et de coopération**

Cap-parrainage offre aux entreprises, chercheurs d'emploi, acteurs publics, ainsi qu'aux responsables politiques locaux, l'occasion de se rencontrer et d'échanger.

●●● **Cap-parrainage, source de nouvelles dynamiques**

Collectivités et acteurs de l'emploi et de l'enseignement associent ce nouveau réseau d'entreprises à la mise en œuvre de projets de développement économique : gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, actions de formation, recrutements de proximité, créations d'entreprises, initiatives d'insertion, animations de pépinières d'entreprises ou de parcs d'activités, etc.

“*Privilégier la concertation, développer les partenariats, fédérer les dynamiques locales, encourager la responsabilisation des entreprises et des chercheurs d'emploi et mutualiser les expériences : Cap-parrainage propose aux collectivités et acteurs publics d'insuffler une nouvelle dynamique en faveur de l'emploi, par le rapprochement de l'offre et de la demande de compétences.*”



CAP-PARRAINAGE,

UN ENGAGEMENT CITOYEN

“ Le parrainage est d'abord un engagement personnel et humain, celui d'un cadre ou d'un chef d'entreprise reconnu pour ses compétences et son professionnalisme ”

Le parrain donne de son temps à titre bénévole, deux fois par mois pendant six mois. Il met à disposition son expertise du secteur pour accompagner un ou plusieurs chercheurs d'emploi. Cet engagement individuel est simultanément soutenu par l'entreprise du parrain, qui légitime l'implication de son/ses collaborateur(s) en contractualisant le dispositif.

À l'instar du mécénat de compétences, il s'agit d'un projet mobilisateur pour les cadres en interne. Leurs compétences sont reconnues et valorisées, leur action s'inscrit dans une dimension nouvelle, leur motivation s'en trouve renforcée. Ensemble, ils expriment ainsi un engagement citoyen sous une forme très concrète.

Un double coaching pour le chercheur d'emploi

Cap-parrainage s'adresse à tous les chercheurs d'emploi motivés : cadre ou employé, avec ou sans expérience professionnelle, quel que soit leur niveau de qualification. Les chercheurs d'emploi continuent d'être suivis par leur conseiller emploi habituel (ANPE, Mission locale, Maison de l'emploi, PLIE, Conseil général...). Ils bénéficient ainsi d'un double-coaching afin de garantir les conditions optimales d'un parrainage réussi.



Des parrains actifs et engagés

Le parrain s'engage à conseiller et soutenir le chercheur d'emploi dans ses démarches. En accompagnant son parrainé, il s'inscrit concrètement dans une démarche citoyenne, « parce que le chômage est l'affaire de tous ».

Le fait de partager sa connaissance des réalités et des exigences des recruteurs avec le chercheur d'emploi permet également au parrain de prendre du recul sur l'exercice de son métier, d'élargir sa vision du territoire économique et d'affiner sa perception du secteur.

Le parrain apprend à mieux comprendre la situation des candidats qu'il pourrait être amené à recevoir dans son entreprise. Il peut ainsi faire évoluer ses propres méthodes de recrutement en prenant conscience des réflexes qui pouvaient, jusqu'alors, lui interdire l'accès à un potentiel de compétences.

Le chemin de la réussite

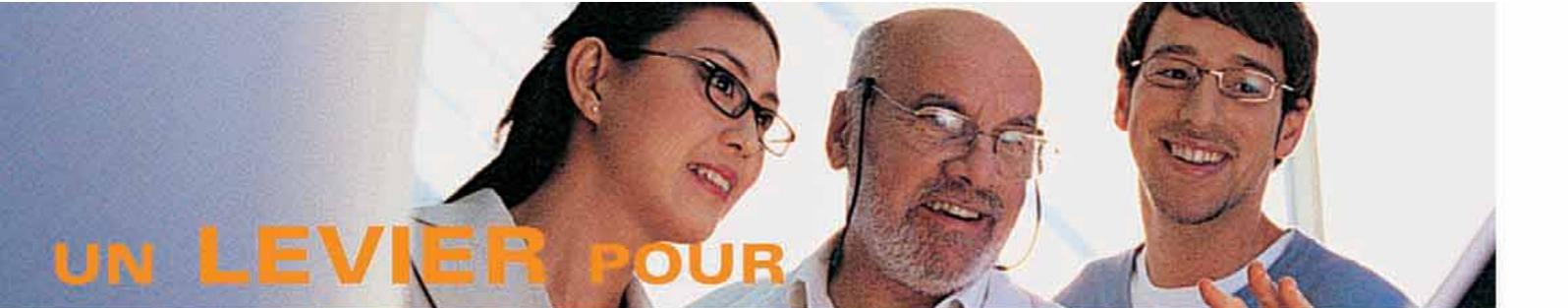
Grâce au retour honnête et avisé de son parrain, le chercheur d'emploi prend conscience de ses atouts et confronte son projet professionnel aux réalités du marché de l'emploi.

Il bénéficie des connaissances de son parrain sur les codes de recrutement et les critères de sélection des candidats, ce qui lui permet de travailler son discours pour mettre en valeur ses compétences.

Le réseau Cap-parrainage lui offre la possibilité de se tenir informé - voire de saisir - de nouvelles opportunités de recrutements.

Les rendez-vous réguliers, au sein de l'entreprise, permettent au chercheur d'emploi de rester en contact avec le monde de l'entreprise.

“ Cap-parrainage est une vraie chance pour l'emploi. Depuis 2001, plusieurs centaines de chercheurs d'emploi ont retrouvé une activité, grâce à l'engagement durable et sincère de leur parrain. ”



UN LEVIER POUR

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

“ Les entreprises, les collectivités et les acteurs publics de l'emploi et de l'enseignement sont engagés ensemble et de manière contractuelle autour de l'accompagnement nécessaire des chercheurs d'emploi. Le parrainage, attache initiale entre ces différents acteurs, conduit à la création d'un club d'entreprises partenaires pour l'emploi : le Comité d'Actions et de Propositions. ”

Le Comité d'Actions et de Propositions

Piloté par les collectivités ou les acteurs de l'emploi et de l'enseignement qui ont initié le réseau Cap-parrainage, ce comité réunit trois fois par an :

●●● Les entreprises et les parrains membres du réseau,

●●● Les associations d'entreprises (chambres consulaires, fédérations et syndicats professionnels, branches professionnelles, associations de chefs ou cadres d'entreprise,...) qui contribuent à développer dans la durée le réseau d'entreprises et de parrains sur le territoire.

Cap-parrainage fédère ainsi tous les acteurs économiques et sociaux. Il instaure des relations de confiance durables et porteuses de nouvelles dynamiques avec les entreprises du territoire.

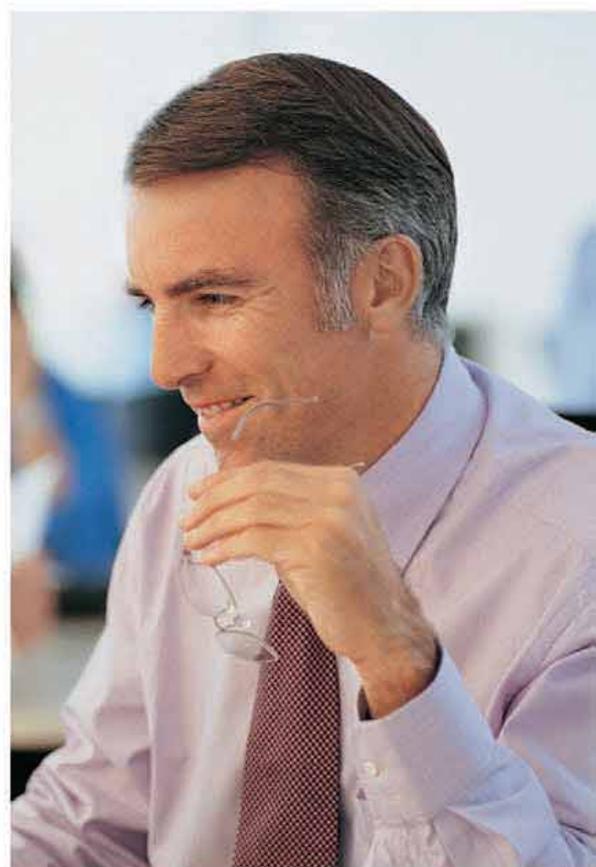
Des missions pertinentes

●●● Renforcer une dynamique de réseau et créer un espace d'échanges, de coopérations et d'actions concertées avec les entreprises afin de permettre une meilleure adéquation de l'offre et de la demande de compétences au niveau local.

●●● Contribuer activement à un meilleur rapprochement du monde économique avec les partenaires de l'emploi et de l'enseignement afin d'impulser une politique territoriale pour l'emploi et la formation.

●●● Permettre aux entreprises volontaires de s'engager collectivement pour l'emploi, l'insertion et le développement économique local et de s'inscrire pleinement dans leur environnement.

●●● Mobiliser dirigeants et cadres d'entreprise pour être force de propositions et d'actions afin de contribuer au retour à l'emploi des chercheurs d'emploi parrainés.



“ Cap-parrainage donne ainsi naissance à une véritable alchimie qui apporte une meilleure connaissance réciproque entre les chercheurs d'emploi, les entreprises, les collectivités, leurs élus et le réseau local de l'emploi et de l'enseignement. Cap-parrainage devient le catalyseur d'une dynamique de rapprochement et de collaboration. ”



PROGRESSER

ENSEMBLE

Renforcer les synergies via le Comité d'Actions et de Propositions

Pour les collectivités et les intervenants publics, le réseau Cap-parrainage constitue une nouvelle opportunité de travailler main dans la main avec les acteurs économiques privés du territoire.

C'est aussi l'occasion de les impliquer en faveur de l'emploi et de l'égalité des chances à travers le recrutement de proximité et le développement local.

En intervenant comme facilitateur d'échanges, le Comité d'Actions et de Propositions permet :

■ **Aux collectivités** d'appréhender plus facilement les attentes des entreprises en matière d'emploi et de développement économique, en consolidant les partenariats public/privé pour une politique efficace de l'emploi.

■ **Aux acteurs de l'emploi et de l'enseignement** de trouver une nouvelle opportunité de travailler avec les entreprises, de mieux connaître leurs besoins et de leur présenter les dispositifs liés à l'emploi et à la formation.

■ **Aux entreprises** de faire connaître leur secteur d'activité, de prendre en compte le potentiel de compétences existant sur leur territoire, d'optimiser le recrutement de proximité et de valoriser leur image.

Lutter contre les discriminations

Chercheurs d'emploi sans qualification, de plus de 50 ans, jeunes sans expérience professionnelle, personnes d'origine étrangère... certains chercheurs d'emploi sont victimes de discriminations. Il est donc essentiel de se constituer un réseau, d'avoir la possibilité de se faire connaître, de prouver leur motivation et de valoriser leurs compétences.

En conduisant à une réflexion commune de tous les acteurs sur la diversité et l'égalité des chances, le réseau Cap-parrainage aide les cadres à identifier des situations éventuellement discriminatoires, à faire évoluer leurs pratiques et à combattre les préjugés.

Cap-parrainage a aussi permis, sur plusieurs territoires, d'engager les entreprises dans des actions concrètes de lutte contre les discriminations avec, par exemple, la signature de chartes de la diversité.

Faire évoluer les mentalités

Pour améliorer le marché du travail, il est nécessaire de dépasser certains préjugés. Encourager les rencontres, les coopérations, les synergies entre les sphères publique et privée permet de faire évoluer les mentalités et de favoriser les initiatives.

En multipliant les échanges, le réseau Cap-parrainage offre aux chercheurs d'emploi, élus locaux, acteurs publics, conseillers emploi et enseignants

la possibilité d'apprendre à mieux connaître et appréhender le monde de l'entreprise.

Quant aux dirigeants d'entreprise et aux cadres en charge du recrutement, ils prennent conscience des difficultés liées à la recherche d'emploi, ce qui les amène à faire évoluer leur politique et critères de recrutement.

Valoriser les métiers porteurs

Faire évoluer les mentalités, c'est aussi revaloriser certains secteurs, créateurs d'emplois : BTP, hôtellerie, restauration, grande distribution, propreté, transport, logistique...

Les acteurs de l'emploi et de l'enseignement ont besoin de travailler et d'agir en harmonie avec les entreprises pour faire connaître ces métiers porteurs et encourager les vocations.

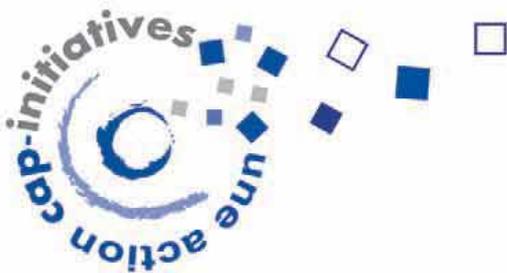
Cap-parrainage implique et engage les entreprises en faveur du rapprochement de l'offre et de la demande de compétences. Sur la plupart des territoires, ce lien privilégié a permis aux entreprises de faire remonter leurs besoins et difficultés en matière de recrutement. Ainsi, d'une part, des actions de gestion prévisionnelle des emplois ont été mises en place et, d'autre part, des formations sur la « fonction tutorale » ont été proposées aux entreprises dans le cadre d'une meilleure intégration de leurs nouveaux salariés.

Enfin, plusieurs dispositifs « passerelle entreprises » ont été élaborés pour les secteurs porteurs afin de répondre directement aux besoins opérationnels des entreprises dans leurs recrutements.



**Réduire le taux de chômage...
Lutter contre les discriminations...
Faire évoluer les mentalités...
Valoriser les métiers porteurs...
Renforcer une dynamique de réseau...
Créer un espace d'échanges,
de coopérations et d'actions concertées...
Mettre en adéquation l'offre
et la demande de compétences...**

...sur un territoire, dès lors que la volonté d'agir pour l'emploi est le dénominateur commun de ses décideurs, la citoyenneté n'est plus un concept théorique. Cap-parrainage est la clé de sa mise en œuvre. Il apporte un soutien aux élus locaux et acteurs publics dans leur politique en faveur de l'emploi en privilégiant la concertation avec les entreprises dans une stratégie de développement fondée sur la notion de réseau.



66, rue Rodier - 75009 Paris
Tél.: 01 48 78 85 48
Fax : 01 48 78 47 02
olivier.queval@cap-initiatives.fr
www.cap-initiatives.com

